

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de VOLNAY Du MARDI 08 DECEMBRE 2015

<u>Date de convocation</u> 03/12/2015	L'an DEUX MILLE QUINZE Le HUIT DECEMBRE à vingt heures trente minutes
<u>Date d'affichage</u> 10/12/2015	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Volnay, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christophe PINTO, Maire de la commune.
<u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15	<u>Etaient présents</u> : Mesdames et Messieurs C. PINTO - J-Y. LAUDE - A. LAUDEREAU - C. BRÉAU - C. LALLIER - D. GRIGNON - P. MARSAL - E. BILLON - P. DURIEU - S. MEREUX - P-Y. LEGEAY - J. CARTIGNY - J. GILLES - I. BRETON Formant la majorité des membres en exercice <u>Absent(s) excusé(s)</u> : F. FAUQUE <u>Absent(s) non excusé(s)</u> : néant <u>Secrétaire de séance</u> : P-Y. LEGEAY Monsieur F. FAUQUE avait donné procuration à Monsieur C. PINTO Assistait également à la séance, P. DUVEAU, Secrétaire de Mairie

Objet 01 : Approbation du compte rendu de la séance du 04 novembre 2015

Chaque membre a reçu un exemplaire de la séance du 04 novembre 2015 avec sa convocation.
Le précédent compte rendu est adopté à l'unanimité.

Objet 02 : Délibération relative à l'extension d'un élevage avicole situé sur la commune du BREIL-SUR-MERIZE au lieu-dit « Morteuvre », exploité par l'EARL DE MORTEUVRE, s'agissant d'une installation classée pour la protection de l'environnement

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le dossier reçu de la Préfecture de la Sarthe en date du 5 novembre 2015 suite à la demande formulée par Monsieur FOUGEREAY Frédéric représentant l'EARL DE MORTEUVRE pour l'extension d'un élevage avicole se situant sur le territoire de la commune du BREIL-SUR-MERIZE au lieu-dit « Morteuvre », qui comportera après projet 100 800 Animaux-Equivalents volailles en présence simultanée.

Cet établissement soumis à autorisation relève des rubriques N° 2111-1 et 3660-a de la nomenclature des installations classées.

Par arrêté n° DIRCOL 2015-0203 du 4 novembre 2015, la préfète de la Sarthe a ouvert une enquête publique sur ce projet présenté par l'EARL DE MORTEUVRE pour l'extension de cet élevage avicole qui se déroulera du 26 novembre 2015 au 29 décembre 2015.

Le rayon d'affichage étant de 3 Km et débordant sur le territoire de la commune de Volnay, Madame la Préfète a demandé à la municipalité volnaysienne que soit annoncée l'enquête publique relative à ce dossier par voies d'affiches imprimées.

Considérant que certaines parcelles du territoire de la commune de VOLNAY sont comprises dans le plan d'épandage présenté dans ce dossier, il est demandé au Maire de Volnay par les services préfectoraux de bien vouloir saisir son Conseil Municipal afin que celui-ci puisse formuler un avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête publique

Après avoir pris connaissance de ce dossier, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, n'émet pas d'opposition au projet d'extension de l'élevage avicole situé sur le territoire de la commune du BREIL-SUR-MERIZE au lieu-dit « Morteuvre » et exploité par l'EARL DE MORTEUVRE, représentée par Monsieur Frédéric FOUGERAY.

Objet 03 : Délibération relative à la participation du SIVOS de Volnay – Saint Mars de Locquenay pour les fournitures administratives délivrées par la commune de Volnay – année 2015

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal fixe à 140,00 € pour l'année 2015, la participation du SIVOS de Volnay – Saint Mars de Locquenay, pour la mise à disposition par la commune de Volnay de fournitures administratives.

Objet 04 : Délibération relative à la participation du SIVOM de la Hune pour les fournitures administratives délivrées par la commune de Volnay – année 2015

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal fixe à 140,00 € pour l'année 2015, la participation du SIVOM de la Hune, pour la mise à disposition par la commune de Volnay de fournitures administratives.

Objet 05 : Information sur le logement situé au 3, résidence Henri Pasteau

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le logement communal situé à VOLNAY (Sarthe), 3, résidence Henri Pasteau est libre depuis le 13 novembre 2015. Il ajoute qu'une famille est intéressée par ce logement à partir de février 2015.

Objet 06 : Présentation du Bulletin Municipal 2016

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le bulletin municipal 2016 comportant une quarantaine de pages pour un coût financier de 1.904,00 € Hors Taxes. 440 exemplaires seront distribués après les vœux du maire qui auront lieu le samedi 16 janvier 2015.

Composition du bulletin :

- Dossier sur le comice agricole 2015
- Ecoles
- Rappels historiques
- Zoom sur une personne de Volnay
- Rubrique relatives aux activités des commerçants, artisans
- Informations communales diverses.

Objet 07 : Information sur l'état du véhicule communal CITROËN C25

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le véhicule CITROËN C 25 a été refusé au contrôle technique. La remise en état de cet utilitaire engendrait un cout financier trop important pour la collectivité et il serait donc nécessaire d'envisager son remplacement.

Après avoir pris connaissance de cette information, le Conseil Municipal préconise de se porter acquéreur d'une fourgonnette équipée d'un attelage. Un crédit sera prévu au budget 2016.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Tableau comparatif des compétences CC Pays Bilurien / CC Pays des Brières et du Gesnois
Réflexion sur les différentes compétences exercées par la Communauté de Communes du Pays Bilurien et la Communauté de Communes du Pays des Brières et du Gesnois.

- 2) Evolution de la distribution du courrier

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Direction du Courrier Anjou-Maine à ANGERS (Maine et Loire), 2, rue de Bamako, a décidé de réorganiser les tournées. Depuis le 24 novembre dernier, une nouvelle organisation de la distribution du courrier est mise en place sur la plaque courrier de Bouloire à laquelle est rattachée la commune de Volnay pour faire face à une baisse du courrier de 9% en 2 ans. Désormais les facteurs bénéficieront d'une pause repas et leur activité se répartira tout au long de la journée.

La Poste continuera de distribuer le courrier 6 jours sur 7 aux habitants des communes conformément à ses missions de service public mais elle sera également amenée à rendre de nouveaux services.

Le courrier arrivera plus tard chez les usagers pour deux raisons :

- 1) Le courrier arrive du Mans par camion à 7h25 au lieu de 6h35 auparavant,
- 2) Les facteurs devront impérativement observer une pause de 45 minutes à midi.

- 3) Après-midi festif organisé par le CCAS en partenariat avec le Comité des Fêtes et l'association « Graines de Part'âge » pour les personnes de plus de 65 ans

Monsieur le Maire informe l'assemblée que lors de sa séance en date du 17 novembre 2015, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'organiser en partenariat le Comité des Fêtes de Volnay et l'association « Graines de Part'âge », un goûter spectacle au bénéfice des personnes âgées de plus de 65 ans qui aura lieu le mercredi 27 janvier 2016.

Pour le spectacle il serait fait appel à Véronique BLOT et son spectacle «Cœur de Braquo».

Une participation de 5,00 € pour cet après-midi festif sera demandée à chaque convive. A l'issue de cette journée un colis gourmand sera remis aux participants (1 colis par foyer).

4) Permanences pour les élections régionales

Scrutin du 13 décembre 2015

- de 8 h.00 à 10 h.00 : M. Christophe PINTO – Mme Isabelle BRETON – Mme Pascaline MARSAL
- de 10 h.00 à 12 h.00 : M. Jean-Yves LAUDE – M. Pierre-Yves LEGEAY – Mme Amélie LAUDEREAU
- de 12 h.00 à 14 h.00 : M. Frédérick FAUQUE – Mme Sonia MEREUX – M. Joël CARTIGNY
- de 14 h.00 à 16 h.00 : Mme Céline BRÉAU – Mme Pascaline MARSAL – M. Christian LALLIER
- de 16 h.00 à 18 h.00 : M. Christophe PINTO – M. Joël GILLES – Mme Peggy DURIEU

Composition du bureau et dépouillement :

Président : Christophe PINTO

Secrétaire : Isabelle BRETON

Assesseurs : Joël GILLES – Joël CARTIGNY – Jean-Yves LAUDE

Scrutateurs : Peggy DURIEU – P. MARSAL

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 25 janvier 2016 à 20 heures 30 minutes

Début de séance : 20 heures 30 minutes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30 minutes

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Séance du 08 décembre 2015

Noms	Présents	Absents	Excusés	Signatures
Christophe PINTO	X			
Jean-Yves LAUDE	X			
Frédérick FAUQUE			X	
Amélie LAUDEREAU	X			
Céline BRÉAU	X			
Christian LALLIER	X			
Danielle GRIGNON	X			
Pascaline MARSAL	X			
Elodie BILLON	X			
Peggy DURIEU	X			
Sonia MEREUX	X			
Pierre-Yves LEGEAY	X			
Joël CARTIGNY	X			
Joël GILLES	X			
Isabelle BRETON	X			

